



# L'APPRENTISSAGE

## DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



L'INSTITUT  
agro Montpellier



# SOMMAIRE

- Le contrat d'apprentissage
- Les particularités
- Le calendrier d'alternance
- Pourquoi choisir l'apprentissage dans l'enseignement supérieur ?
- La rémunération
- Quelles démarches ?
- Les infos utiles

# LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

## ○ **Pour qui ?**

Les étudiants de moins de 30 ans à la signature du contrat (sauf dérogations)

## ○ **La mixité**

L'alternance contribue à l'égalité entre femmes et hommes et favorise l'ouverture de tous les métiers en atténuant les stéréotypes de genre

## ○ **La situation de handicap**

les personnes en situation de handicap peuvent accéder au contrat d'apprentissage sans limite d'âge et peuvent bénéficier d'aménagements à la compensation du handicap à l'université et sur le lieu de travail

# LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

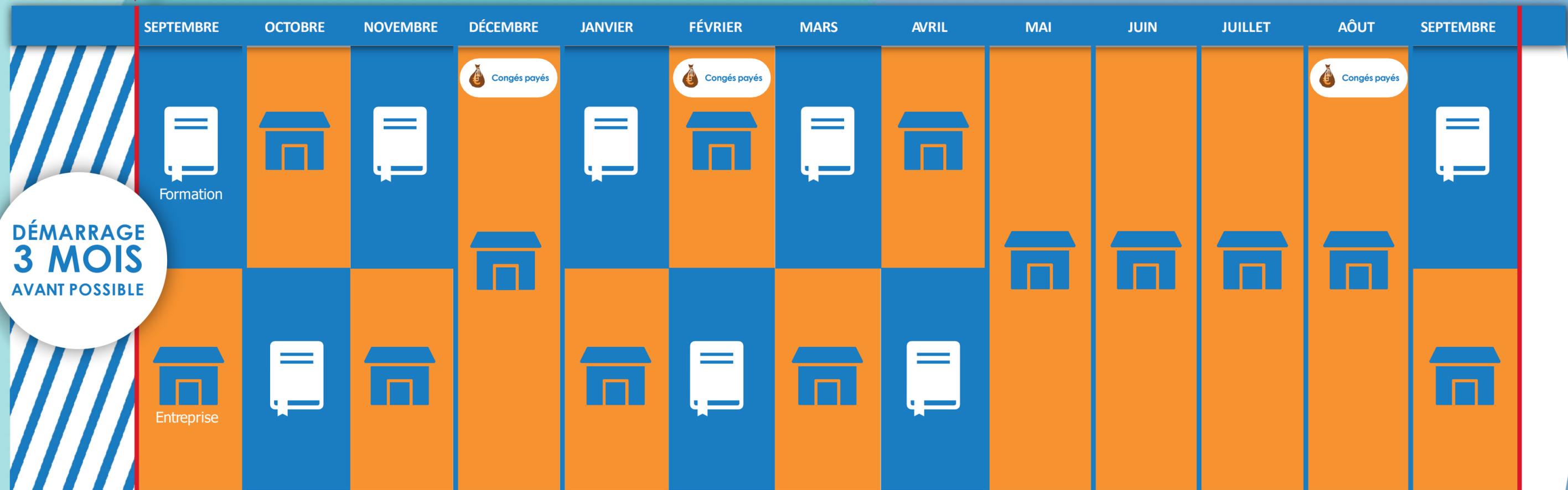
- **Qui sont les employeurs concernés ?**  
Tous les employeurs de droit privé ou public domiciliés en France (métropole et DOM) : collectivités territoriales, EPIC, entreprises de travail temporaire, associations Loi 1901, groupements d'employeurs, professions libérales
- **Quel type de contrat ?**  
CDD entre 6 mois et 3 ans selon la formation préparée, ou CDI

# LES PARTICULARITÉS DU CONTRAT

- L'apprenti a le double statut : **étudiant et salarié**
- Le contrat peut être signé **3 mois avant la date de rentrée**
- Durée de travail de **35h/semaine**
- Période d'essai de **45 jours en entreprise**
- Droit aux **congés payés et aux avantages** prévus par l'entreprise pour ses salariés (mutuelle, tickets resto...)
- Préparation du même diplôme qu'un étudiant classique mais **suivi particulièrement encadré**. Tuteur pédagogique (cours) + Maître d'apprentissage (entreprise)



# CALENDRIER D'ALTERNANCE



**DÉMARRAGE  
3 MOIS  
AVANT POSSIBLE**

RENTRÉE

Calendrier de votre formation à récupérer auprès du CFA ou de votre responsable pédagogique

FIN DE CONTRAT & SOUTENANCE

# POURQUOI CHOISIR L'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR?



## ○ Pour l'employeur

- Recrutement de jeunes opérationnels qui développent leurs connaissances, se forment aux métiers, services et produits et renouvellent des compétences au sein de l'entreprise
- Investissement sur du long terme car **véritable phase de pré embauche**
- **Allègement des charges sociales** (calcul de coût possible sur demande)
- **Aides financières spécifiques** (exceptionnelle, embauche d'un apprenti en situation de handicap,...)

# POURQUOI CHOISIR L'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR?

○ Pour vous



Diplôme  
d'excellence



Expérience  
professionnelle



Salaire



**Plus de chances**  
de trouver rapidement un emploi



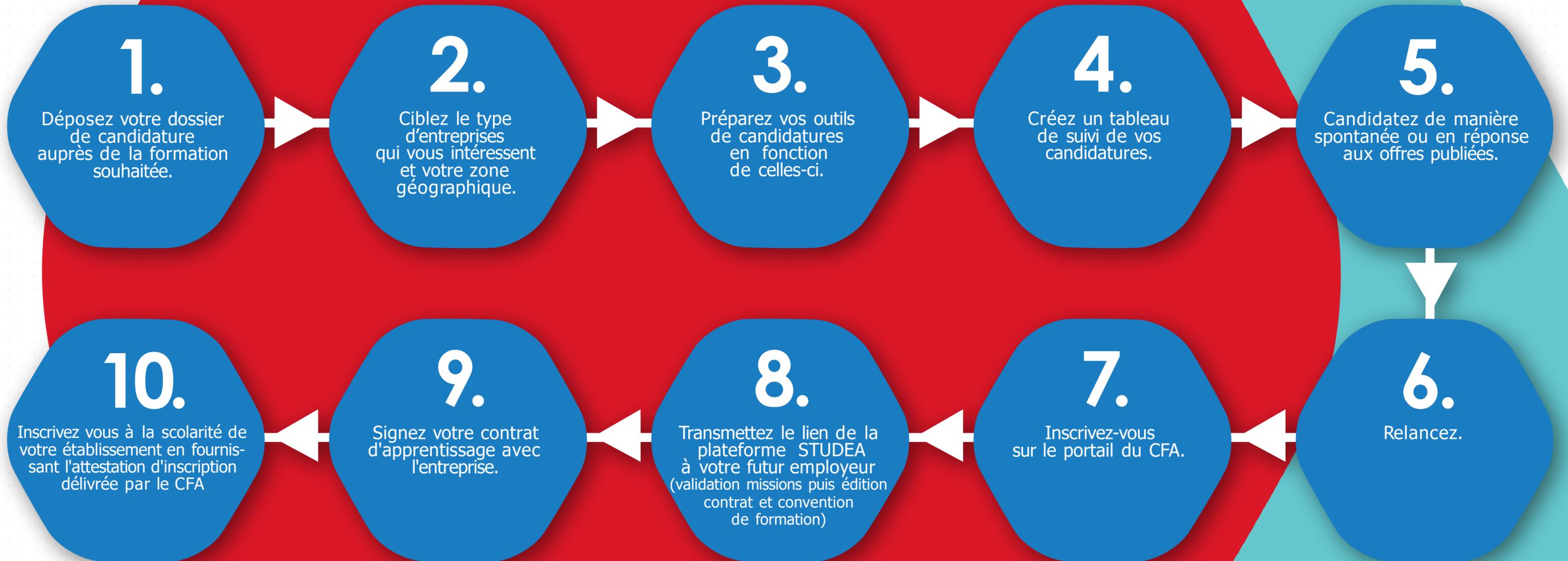
# LA RÉMUNÉRATION

SMIC MENSUEL AU 01/01/2023 : 1 709,28 €

Age	1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année	3 <sup>ème</sup> Année
Moins de 18 ans	27% du SMIC* 461.51 €	39% du SMIC* 666.62 €	55% du SMIC* 940.11 €
18 à 20 ans	43% du SMIC* 734.99 €	51% du SMIC* 871.73 €	67% du SMIC* 1145.22 €
21 à 25 ans	53% du SMIC* 905.92 €	61% du SMIC* 1042.66 €	78% du SMIC* 1333.24 €
26 à 29 ans	100% du SMIC* 1709.28 €		

\*ou du salaire minimum conventionnel (SMC) dans la branche professionnelle correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable que le SMIC.

# QUELLES DÉMARCHES POUR VOUS ?



# LES INFOS UTILES

## ○ Logement

- CAF (prime d'activité)
- Mobili-Jeune
- Habitat Jeunes Montpellier
- **VIA HUMANIS** : aide à la recherche d'un logement + 100€/mois cumulables CAF (entreprises privées)  
Résidence Sud@lternance du CROUS de Montpellier

## ○ Transport

- Tarifs préférentiels : SNCF, transports en commun agglomération
- Aide au Permis de conduire de 500€ (sous conditions)



**Crous Montpellier Occitanie**  
**Résidence Sud@lternance**

**Des logements tout confort adaptés à la formation**

100 studios spacieux de 19 m<sup>2</sup> équipés de kitchenettes et de cabines sanitaires  
+ de nombreux services inclus

**90€ la semaine TCC**  
**360€ le mois TCC**

**PAYEZ UNIQUEMENT LE TEMPS D'OCCUPATION\* DE VOTRE LOGEMENT!**  
\* déduit en fonction de votre calendrier de formation et de la durée de la location

**ÉQUIPEMENTS**  
 > Chauffage individuel  
 > Nombreux rangements  
 > Kitchenette : réfrigérateur, micro-ondes, plaque vitro-céramique, évier, vaisselle et ustensiles de cuisine

**ÉQUIPEMENTS EN OPTION (KITS PAYANTS)**  
 > Kit literie : drap, housse, couette, housse de couette, taie d'oreiller  
 > Kit linge : drap de bain, serviette  
 > Kit produits d'entretien

**LOCALISATION**  
 Au nord de Montpellier, dans le quartier du Plan des Quatre Seigneurs. La résidence est en plein cœur du campus de l'IUT de Montpellier-Setec, dans un cadre verdoyant et exceptionnel. Possibilité de parking à proximité de la résidence.  
 Adresse : Rue du Monte Cinto 34090 Montpellier

**TRANSPORTS**  
 Tramway ligne 1, arrêt Occitanie  
 Bus lignes 6, 23 et 26, arrêt Occitanie

**RESTAURATION SUR PLACE**  
 Cafétéria proposant un large choix de produits chauds et froids à prix social ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 17h.

**PENSEZ-Y !**  
**AIDES AU LOGEMENT**  
 Vous pouvez bénéficier d'aides à l'installation dans votre logement selon certaines conditions. Pour connaître vos droits, connectez-vous sur [www.alternant.actionlogement.fr](http://www.alternant.actionlogement.fr).

**COMMENT DEMANDER ?**  
 Envoyez un mail avec attestation de formation résidence sud@lternance.  
**CATÉGORIES D'ATTRIBUTION**  
 Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur

**ALLOCATIONS FAMILIALES**

**AIDE MOBILI-JEUNE**

**HABITAT JEUNES Montpellier**

**ViaHumanis**  
Changeons la mobilité

# CONTACT

**Emilie Pencreach**

07 71 50 07 48

[emilie.pencreach@umontpellier.fr](mailto:emilie.pencreach@umontpellier.fr)

[www.ensuplr.fr](http://www.ensuplr.fr)